

Doetsch Grether AG croît dans le segment des soins de santé

Bâle, le 8 janvier 2019. Au 1^{er} janvier 2019, Doetsch Grether AG a racheté à la société Lamprecht AG les marques de soins de santé ceylor et celeste. Lamprecht AG, l'ancien propriétaire, et Doetsch Grether AG ont signé les contrats portant sur le transfert de ces marques. Il a été convenu de ne pas communiquer le prix de vente.

Nico Issenmann, délégué du Conseil d'administration et CEO de Lamprecht AG, a déclaré : « Avec Doetsch Grether AG, nous avons trouvé le partenaire idéal, dont les exigences en matière de qualité et de pérennité sont au même niveau élevé que les nôtres. Pour nous, cette décision est importante en vue de poursuivre le recentrage de notre entreprise. »

Valentino Cè, président du Conseil d'administration de Doetsch Grether AG a ajouté : « Nous sommes fiers de pouvoir faire progresser notre stratégie de croissance dans le domaine des soins de santé grâce à ceylor et celeste, marques réputées et établies. »

Croissance stratégique dans le domaine des soins de santé

Marques de soins de la personne	Marques de soins de santé
	
<p>Les marques celeste et ceylor complètent le portefeuille existant dans le domaine des soins de santé, renforçant ainsi le positionnement stratégique de l'entreprise de tradition Doetsch Grether AG dans ce segment en Suisse.</p>	

Pour toute demande de renseignement par e-mail :

Thomas Wyss, CEO de Doetsch Grether AG, Thomas.wyss@doetschgrether.ch

Nico Issenmann, délégué du Conseil d'administration et CEO de Lamprecht AG,

nissenmann@lamprechttag.com